

# Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire, merci de compléter ce bulletin et de nous le retourner sous enveloppe timbrée à l'adresse du centre d'examens de santé de votre choix.

## Lieu d'examen souhaité :

ISBA Santé Prévention  CES de Vienne

## Vos coordonnées

\*Nom \_\_\_\_\_ \*Prénom \_\_\_\_\_

\*Nom de naissance \_\_\_\_\_

\*Date de naissance \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

\*Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\*Code postal \_\_\_\_\_ \*Ville \_\_\_\_\_

\*Téléphone \_\_\_\_\_

Portable \_\_\_\_\_

\*Champs obligatoires.

## Vos préférences pour un rendez-vous (cochez 2 cases)

Lundi  Mardi  Mercredi  
 Jeudi  Vendredi

Dates impossibles du \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_  
au \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Votre rendez-vous  
vous sera confirmé par  
courrier / par mail

## Si vous avez des enfants de 16 à 17 ans

\*Nom \_\_\_\_\_ \*Prénom \_\_\_\_\_

\*Date de naissance \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

*D'autres personnes de votre entourage peuvent bénéficier d'un examen de prévention en santé.  
Ces personnes peuvent s'inscrire directement auprès du Centre d'examens de santé.*

Votre adresse postale ou vos coordonnées téléphoniques pourront être utilisées par les professionnels du centre d'examens de santé pour vous contacter dans le cadre de cet examen de prévention.

## Mentions légales

L'Assurance maladie propose à ses assurés la réalisation de l'examen de prévention en santé et son suivi en centre d'examens de santé. Cet examen implique un traitement de données à caractère personnel vous concernant, dont la mise en œuvre est nécessaire au respect d'une mission d'intérêt public. Les données nécessaires au traitement de votre dossier sont transmises aux professionnels intervenant dans votre examen. Sauf opposition de votre part, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation du service par l'Assurance Maladie ou par ses prestataires. Elles sont conservées au maximum vingt ans, à compter de votre dernière venue au centre, puis elles sont détruites.

Vous êtes également informé que l'hébergement de ces données est assuré par une société française certifiée pour l'hébergement de données de santé qui garantit la sécurité ainsi que la confidentialité de l'ensemble de vos données.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite auprès du Directeur de votre organisme de rattachement ou de son (sa) Délégué(e) à la Protection des Données. En cas de difficultés dans la mise en œuvre des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés - CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

# Les centres d'examens de santé près de chez vous :

## ISBA Santé Prévention

31 rue des Glairons  
38400 Saint-Martin-d'Hères



04 76 63 27 27

Doctolib

## Centre d'Examens de Santé du Rhône - Antenne Viennoise

3 place Saint-Pierre  
38200 Vienne

04 72 65 16 16

ces-vienne@assurance-maladie.fr  
Doctolib



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun

Isère



# Et si je faisais le point sur ma santé ?

L'examen de prévention en santé

Prenez un temps pour vous :  
l'Assurance Maladie vous offre un  
examen de prévention en santé  
personnalisé dans un Centre  
d'examens de santé près de chez vous.

CNAM / CES / CPAM DE L'ISERE Maj 10/2023

Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) rubrique « examen de  
prévention en santé ».

# L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Un moment privilégié pour :

- > **Faire un point** sur ma santé.
- > **Parler de mes préoccupations** et obtenir des conseils personnalisés.
- > **Bénéficier** d'actions de dépistage.

## À qui s'adresse cette offre ?

- > Aux assurés sociaux du régime général de plus de 16 ans.
- > Aux assurés sociaux du régime général récemment retraités.



L'examen de prévention en santé **n'est pas obligatoire !**

# EN QUOI CONSISTE CETTE OFFRE ?



Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute vous accueille dans un lieu unique.



Des informations sur vos droits en santé vous sont **délivrées** (complémentaire santé, déclaration du médecin traitant, ...)



Des professionnels de santé (médecins, infirmiers) abordent avec vous vos **préoccupations** et répondent à **vos questions**.



Des examens médicaux et des analyses **biologiques** réalisés au CES, vous sont proposés **selon votre situation**.



Le médecin **envisage avec vous les suites à donner** à votre examen de prévention en santé (médecin traitant, tabacologue...).  
Si vous êtes jeune retraité : programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP), atelier équilibre, accompagnement aux soins, service social...



Le **compte-rendu de votre examen de prévention en santé** sera envoyé, avec votre accord, à votre médecin traitant.